

**DECISION N°150-2026 –
ACHAT D'UN TRACEUR ET D'UN SCANNER AUPRES DE LA SOCIETE ELAN**

Le Président de la Communauté de Communes de Forez-Est

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment son article R.2122-8,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est (CC Forez-Est),

Vu la délibération n°2026.021.15.04 du Conseil Communautaire de la CC Forez-Est en date du 15 avril 2026 portant diverses délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

Vu l'arrêté n°A03 2026 en date du 16 avril 2026 portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Didier BERNE, 2^{ème} Vice-Président de la CC Forez-Est,

Vu le devis de la société ELAN ci-annexé,

Considérant la nécessité d'acquérir un traceur 36 pouces et un scanner 36 pouces,

Considérant la proposition financière négociée de la société ELAN, située au 39 Rue des Guérins, LE COTEAU – 42 120, pour un montant total de 5 020,00 € HT, soit 6 024,00 € TTC, et ce aux termes du devis ci-annexé,

Considérant que le seuil des 216 000,00 € en dessous duquel Monsieur le Président est autorisé à signer n'est pas dépassé,

DECIDE

ARTICLE 1

D'approuver et de signer le devis de la société ELAN, située au 39 Rue des Guérins, LE COTEAU – 42120, relatif à la fourniture d'un traceur et scanner 36 pouces pour un montant total de 5 020,00 € HT, soit 6 024,00 € TTC, ci-annexé.

ARTICLE 2

De dire que les crédits nécessaires sont prévus au budget.

ARTICLE 3

Conformément à l'article L.5211-10 du CGCT, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil communautaire.

ARTICLE 4

Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur Le Sous-Préfet de MONTBRISON,
- Monsieur Le Trésorier de FEURS.

Fait à FEURS (Loire),
Le 04/05/2026

Par délégation du Président, Monsieur
Didier BERNE, 2^{ème} vice-président en
charge des finances et perspectives, des
affaires juridiques et des marchés publics

Communauté de Communes
de Forez-Est
6 Place Paul Larue BP13
42110 FEURS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260504-1502026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/05/2026